

Pierre Ciotola

Faculté de droit

Le professeur enseigne depuis 40 ans à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, là même où il a obtenu son doctorat en droit au début des années 1970. Il est reconnu comme l'un des juristes contemporains ayant le plus contribué à la vitalité de la doctrine québécoise traitant du notariat. Droit des sûretés, droits des successions, droit des régimes matrimoniaux et droit des biens sont au nombre de ses spécialités.

Pierre Ciotola a été le directeur des études notariales de la Faculté pendant cinq ans. Il a aussi été directeur de la *Revue du notariat* de 1999 à 2003 et rédacteur assidu du *Répertoire de droit* de la Chambre des notaires. Il a en outre prononcé nombre de conférences dans des congrès nationaux et internationaux ainsi que lors de multiples activités de formation organisées par les collectivités universitaires et professionnelles du Québec. Premier professeur de la Faculté de droit à se lancer dans la conception de cours en ligne, il est aussi connu pour son intégration ingénieuse du multimédia dans les cours. Plusieurs pairs attestent qu'il est un modèle de synergie entre enseignement et recherche ; ses activités de recherche ont nourri son enseignement et son enseignement a produit des documents et des outils pédagogiques durables. Il a été invité à de nombreuses reprises aux universités de Sherbrooke, McGill et Ottawa.

Le professeur Pierre Ciotola a formé des générations d'étudiants de tous les cycles à la recherche et à la rédaction juridiques. Pédagogue hors pair, ses cours ont toujours été très fréquentés et ses anciens étudiants ne tarissent pas d'éloges à son égard. D'ailleurs, ses étudiants obtiennent leur diplôme dans une proportion largement supérieure à la moyenne. Fait remarquable, les mémoires de maîtrise qu'il a dirigés se sont presque tous distingués par l'obtention d'un prix ou par une publication.

Pierre Ciotola s'est mérité en 1992 le prix d'excellence Pierre-Duquet décerné par la Chambre des notaires du Québec en reconnaissance de sa contribution à l'enseignement universitaire. Il a coédité avec le professeur Jean Héту le volume intitulé *La Faculté de droit de l'Université de Montréal et le notariat : 125 ans de formation*, volume qui s'est mérité le Prix Rodolphe-Fournier en 2005.